LIMITER L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES IMPRESSIONS PAPIERS AU TRAVAIL





Selon l'ADEME, 75% des déchets de bureau sont des déchets papiers, et seulement 20% de ces papiers sont recyclés au bureau, contre 40 % à la maison (source : ADEME, Eco-responsable au bureau).

Pourtant, le recyclage des papiers évite l'émission de 390 000 tonnes de CO₂ par an

soit les émissions annuelles de 200 000 voitures (source : ADEME, Eco-responsable au bureau). Il existe en France très peu d'exploitations fournissant du bois pour la pâte à papier. Le bois est donc importé depuis l'étranger, avec un bilan carbone négatif. Le recyclage de la fibre de papier, qui peut être recyclée jusqu'à 7 fois, permet de diminuer les tensions exercées sur la matière bois par l'industrie du papier.

Chaque année, les activités humaines engendrent la disparition de 16 millions d'hectares de forêt. La déforestation représente 17,4 % des émissions de gaz à effet de serre (source : ADEME, <u>Les grands enjeux</u> environnementaux). Or, dans le monde, 1 arbre abattu sur 5 est consommé par l'industrie papetière (source : Worldwatch Institute, Rapport Paper Cuts - Recovering the Paper Landscape). Pour autant, l'industrie papetière s'est efforcée de gérer plus durablement la ressource en bois, avec le développement de la filière du recyclage du papier-carton. En France, en 2015, on estimait que 66 % des papiers produits étaient issus de matière déjà utilisée ou recyclée (source : consoGlobe, Recyclage du papier en France). Afin de soutenir la filière du recyclage des papierscartons, il est donc essentiel de développer le tri à la source de ces déchets (source : Étude de FEDEREC et de l'ADEME, Évaluation environnementale du recyclage en France selon la méthodologie du cycle de vie).

Par ailleurs, les cartouches d'encre d'impression contiennent des composants toxiques pour l'environnement (oxyde de fer, aluminium, arsenic et nitrate d'argent dans le tambour photoconducteur...) et présentent des risques pour la santé (source : <u>Univers Nature</u>). Les encres minérales, également utilisées pour les cartons et papiers d'emballages, sont par ailleurs fabriquées à partir de mélanges d'hydrocarbures principalement dérivés du pétrole brut, qui présentent des risques cancérigènes, notamment quand elles entrent en contact avec les aliments (Avis de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, <u>Saisine</u> n° 2015-SA-0070, 2017).

DESCRIPTION DE L' ACTION

La déforestation est un facteur important d'émissions de gaz à effet de serre. Afin de préserver la biodiversité et de limiter les changements climatiques occasionnés par les émissions de CO₂, il est donc nécessaire de limiter sa consommation de papier, d'encre et d'énergie. Il est essentiel de n'imprimer que lorsque cela est indispensable. Le cas échéant, il est préférable de réduire sa consommation d'encre, de réduire au maximum le nombre de copies, d'utiliser du papier recyclé, et de trier à la source le papier pour favoriser son recyclage. Une tonne de papier recyclé est en effet une économie de 2,5 tonnes de matières premières vierges extraites, et est 2 à 5 fois moins consommatrice en eau.

Le tri à la source du papier est d'ailleurs devenu une obligation réglementaire depuis le 1er janvier 2018 (décret n° 2016-288 du 10 mars 2016). Toutes les entreprises de plus de 20 salarié.e.s produisant des déchets de papiers de bureau (les déchets d'imprimés papiers, de livres, de publications de presse, d'articles de papeterie façonnés, d'enveloppes et de pochettes postales, de papiers à usage graphique) doivent trier et organiser leur collecte séparément des autres déchets.











ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION ET PARTIES PRENANTES À MOBILISER



Identifier les habitudes de consommation de papier des salarié.e.s de la structure.



Mobiliser les salarié.e.s et la direction pour mettre en place de nouvelles méthodes permettant de limiter le gaspillage de papier.

Quelques pistes pour avoir une consommation de papier plus durable

1 • Proposer à l'équipe de limiter la consommation inutile de papier

- Imprimer seulement quand c'est indispensable. Nous avons souvent tendance à imprimer un document qui ne sera lu qu'une seule fois avant de finir à la poubelle (exemple : mails, documents de travail utilisés dans une unique réunion, etc.).
- Ajouter à sa signature de mail une phrase questionnant le.la destinataire sur la nécessité d'imprimer le contenu du mail ou des pièces jointes (exemple : « Adoptez l'éco-attitude ! N'imprimez cet email que si c'est nécessaire. » ou « Est-ce une bonne idée d'imprimer ce courrier ? Pensez à l'environnement et économisez l'encre et le papier ! »).
- Privilégier l'usage des documents numériques autant que faire se peut. Cependant, afin de limiter l'impact environnemental des serveurs qui stockent ces documents, veiller à supprimer les documents inutiles et anciens, ainsi que les mails, le plus souvent possible.
- Régler son imprimante sur recto-verso.
- Opter pour **les impressions en noir et blanc** dès que possible afin de limiter sa consommation d'encres couleur.
- Privilégier des encres végétales plutôt que des encres minérales fabriquées à partir d'hydrocarbures. Ces encres présentent une moindre toxicité et sont fabriquées à partir de ressources renouvelables.
- Supprimer les publicités, photos, éléments d'interface sur une page web, et sélectionner les seules parties intéressantes d'une page web avant de l'imprimer. Il existe des logiciels qui allègent automatiquement les pages à imprimer (suppression des pages blanches, images, espaces vides, etc.).
- Systématiser les impressions en **paramétrant le mode brouillon de l'imprimante**, qui consomme moins d'encre, pour les besoins internes (notes de réunion, documents de travail, etc.). Pour ce faire, penser également à réutiliser le verso blanc des papiers déjà utilisés comme brouillons.
- Mettre en place un système d'identification des salarié.e.s avant de pouvoir imprimer.



INDICATEURS d'évaluation et de suivi de l'action

(indicateurs fournis à titre indicatif)

INDICATEURS QUANTITATIFS



Volume annuel
de consommation
de papier au sein
de la structure



Volume annuel global d'impressions au sein de la structure



Volume annuel
d'impressions ramené
au nombre de
salarié.e.s
de la structure



Tonnages de papier jetés chaque année au sein de la structure

INDICATEURS QUALITATIFS





Changement global d'habitudes de consommation des salarié.e.s de la structure

>>> ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION ET PARTIES PRENANTES À MOBILISER

2 • Contribuer au recyclage du papier

• Utiliser du papier recyclé : une tonne de papier recyclé est une économie de 2,5 tonnes de matières premières vierges extraites, et est 2 à 5 fois moins consommatrice en eau ; il est donc préférable d'acheter du papier recyclé. Lors de ses achats, privilégier les logos environnementaux :

Logos environnementaux initiés, soutenus ou gérés par des acteurs publics :

l'Écolabel Européen, l'Ange Bleu et l'Écolabel Nordique.







Logos signalant des papiers contenant des fibres issues de forêts gérées durablement : FSC®, PEFC.





Logos signalant des papiers contenant des fibres de papier recyclées : FSC® recyclé, FSC® mixte et PEFC recyclé.







Pour aller plus loin

Optigede ADEME, Tri des déchets

environnement,
Pourquoi et comment
consommer moins de
papier au bureau

Ecophylle,
Papier recyclé



pour toute entreprise d'au moins 20 salarié.e.s depuis le 1er juillet 2018 Trier sélectivement à la source le papier qui n'est plus utilisable

dans la poubelle dédiée au sein de votre structure afin de permettre son recyclage. Pour cela, installer une poubelle dédiée aux papiers et cartons par salle de bureau partagée et près de l'imprimante. S'assurer que le prestataire de collecte de ce flux trié à la source l'oriente bien sur une installation de recyclage des papiers-cartons.

3 • Privilégier les imprimeurs engagés dans une démarche environnementale telle que ISO 14001 pour l'ensemble de vos publications et impressions

